



Le Quotidien

Statistique Canada

Le jeudi 25 octobre 2001

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

COMMUNIQUÉS PRINCIPAUX

- **Après la mise à pied, 1993 à 1998** 3
Les trois quarts des personnes qui ont subi une mise à pied d'un emploi à temps plein de 1993 à 1997 ont trouvé un nouvel emploi dans l'année qui a suivi. Cependant, la plupart d'entre elles ont reçu un salaire moins élevé et pour certaines, ce succès a été de courte durée.

AUTRES COMMUNIQUÉS

Assurance-emploi, août 2001	5
Ventes et stocks des grands magasins, septembre 2001	6
Acier en formes primaires, semaine se terminant le 20 octobre 2001	7
Livraisons de laine minérale y compris les isolants en fibre de verre, septembre 2001	7
Incidence de la mobilité interprovinciale sur les gains des particuliers, 1982 à 1995	7

(suite à la page 2)

L'emploi et le revenu en perspective

Version en ligne d'octobre 2001

Le numéro d'octobre 2001 de *L'emploi et le revenu en perspective*, en vente aujourd'hui, propose un article, «Après la mise à pied», qui permet d'examiner les mises à pied permanentes des emplois à temps plein survenues de 1993 à 1998. L'article s'appuie sur les données provenant de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu et tente de répondre aux questions suivantes: Combien de temps faut-il à une personne ayant subi une mise à pied permanente pour trouver un nouvel emploi? Quels sont les facteurs qui déterminent la durée de la période sans emploi? Quel est l'écart salarial entre le nouvel emploi et l'ancien? Quels sont les facteurs qui influent sur cet écart?

Il est également possible de consulter une brève note, offerte gratuitement en format PDF téléchargeable, qui permet d'examiner les effets des attaques terroristes survenues le 11 septembre aux États-Unis sur les estimations de septembre de l'Enquête sur la population active canadienne. Vous pouvez y accéder sous *Nos produits et services, En profondeur, L'emploi et le revenu en perspective*, puis *Perspective: L'édition en ligne*.

Pour plus de renseignements concernant l'article «Après la mise à pied», communiquez avec Diane Galarneau au (613) 951-4626 (diane.galarneau@statcan.ca), Division de la statistique du travail.

Pour plus de renseignements concernant l'article «Marché du travail: semaine du 11 septembre», communiquez avec Geoff Bowlby au (613) 951-3325 (geoff.bowlby@statcan.ca), Division de la statistique du travail.

La version en ligne d'octobre 2001 de *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 2, n° 10, (75-001-XIF, 5 \$ / 48 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*. Pour plus de renseignements, communiquez avec Henry Pold au (613) 951-4608 (henry.pold@statcan.ca), Division de l'analyse des enquêtes auprès des ménages et sur le travail.



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

NOUVEAUX PRODUITS

9

COMMUNIQUÉS PRINCIPAUX

Après la mise à pied

1993 à 1998

Les trois quarts des personnes qui ont subi une mise à pied d'un emploi à temps plein de 1993 à 1997 ont trouvé un nouvel emploi dans l'année qui a suivi, selon une nouvelle étude. Cependant, près de la moitié ont reçu un salaire moins élevé et pour certaines, leur succès a été de courte durée.

Pendant cette période de cinq ans, un total d'un peu plus de 1 million de personnes ont subi une mise à pied d'un emploi dans lequel elles possédaient au moins un an d'ancienneté. En moyenne, 74 % d'entre elles ont trouvé un nouvel emploi en 12 mois ou moins.

Pour certaines personnes, la période sans emploi a été relativement courte. Par exemple, 17 % d'entre elles ont trouvé un nouvel emploi en un mois ou moins. Dans 8 % des cas, la période sans emploi n'a pas duré plus d'une semaine, certaines personnes ayant même trouvé un emploi avant d'être mises à pied.

De 1993 à 1997, le temps consacré à la recherche d'un emploi à la suite d'une mise à pied a diminué. En 1993, seulement 27 % des personnes ayant subi une mise à pied permanente ont réussi à trouver un autre emploi en trois mois ou moins. En 1997, 47 % ont trouvé un emploi dans une période de temps équivalente. Cela reflète l'existence de conditions économiques plus favorables à la fin de la période d'observation ainsi que l'adaptation plus rapide des travailleurs.

Le taux de chômage des travailleurs mis à pied atteint plus du double de la moyenne nationale

Un an après leur mise à pied, 19 % des personnes étaient sans emploi, soit parce qu'elles n'en avaient pas trouvé, soit parce qu'elles avaient perdu leur nouvel emploi. La proportion de personnes sans emploi un an plus tard culminait à 25 % pour celles mises à pied en 1993 pour descendre à son taux le plus faible en 1997, soit 15 %.

Le taux de chômage, un an après la mise à pied, a atteint en moyenne 23 % pour les travailleurs mis à pied de 1993 à 1997. Il correspondait à plus du double du taux de chômage pour l'ensemble de la population active, qui a atteint en moyenne 10 % pendant cette période de cinq ans. À mesure que les conditions économiques s'amélioraient, on a observé une baisse du taux de chômage. Le taux pour les travailleurs mis à pied est passé de 33 % en 1993 à 19 % en 1996.

Note aux lecteurs

Le présent communiqué est basé sur un article de la version en ligne d'octobre 2001 de L'emploi et le revenu en perspective.

Des données provenant de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) y sont utilisées pour examiner les conséquences des mises à pied permanentes survenues dans les emplois à temps plein de 1993 à 1998. Le succès de la recherche d'emploi et le taux de chômage sont évalués au bout d'un an. Ces caractéristiques sont donc examinées uniquement pour la période de 1993 à 1997.

L'EDTR est une enquête longitudinale lancée en 1993. Depuis 1996, elle compte 30 000 ménages, constitués d'environ 60 000 personnes.

Les mises à pied couvertes par cette étude sont celles survenues pour des raisons structurelles ou cycliques, c'est-à-dire à cause du déménagement de l'entreprise ou de sa disparition, d'un ralentissement des affaires ou du renvoi de l'employé.

La période à l'étude coïncide avec la période de croissance économique suivant la récession de 1990 à 1992. Les résultats pourraient être différents pour une autre période.

L'âge est étroitement relié à la durée de la période sans emploi

Il existait un lien étroit entre l'âge et la période sans emploi. Les hommes de moins de 35 ans et les femmes de moins de 25 ans avaient de meilleures chances de trouver un emploi après une mise à pied. Les chances de trouver un nouvel emploi diminuaient avec l'âge. Les chances de trouver un nouvel emploi étaient toujours plus faibles chez les femmes que chez les hommes pour un groupe d'âge correspondant. Les hommes de 55 ans et plus avaient 66 % moins de chances de trouver un emploi comparativement aux hommes de 16 à 24 ans, alors que les femmes de 55 ans et plus avaient 77 % moins de chances.

Les personnes sans conjoint et celles sans enfants – deux facteurs susceptibles d'accroître la mobilité – ont augmenté leurs chances de trouver un nouvel emploi de 30 % et de 24 % respectivement.

Par ailleurs, le fait d'avoir été mis à pied d'un emploi de longue durée (au moins 5 ans) diminuait aussi les chances de trouver un nouvel emploi.

Les gestionnaires et les professionnels possédaient les meilleures chances de trouver un nouvel emploi après une mise à pied, alors que les commis, les vendeurs et les personnes oeuvrant dans le secteur des services possédaient les chances les plus faibles.

Le fait de recevoir des prestations d'assurance-emploi avait tendance à augmenter

la période sans emploi. Étant donné la durée limitée des prestations offertes par le programme d'assurance-emploi, l'effet de ces dernières disparaissait après un an.

Un plus grand nombre de personnes touchent un salaire moins élevé après une mise à pied

Sans égard à l'année de la mise à pied, un plus grand nombre de personnes ont subi une perte de salaire dans leur nouvel emploi. À peu près 47 % ont touché un salaire inférieur, tandis que 32 % ont reçu un salaire plus élevé. Le reste, soit environ 21 %, ont reçu un salaire équivalent, plus ou moins 5 %, à celui de l'emploi perdu.

Pour les personnes ayant subi une diminution salariale, la perte moyenne a atteint près de 30 %. Pour celles ayant connu un gain, l'augmentation moyenne s'est située à un peu moins de 26 %.

Dans l'ensemble, 21 % des mises à pied ont été suivies d'une diminution salariale de plus de 30 %, alors

que seulement 14 % ont été suivies par des gains de plus de 30 %.

L'article «Après la mise à pied» est présenté dans le numéro d'octobre 2001 de *L'emploi et le revenu en perspective*. Pour plus de renseignements concernant cet article, communiquez avec Diane Galarneau au (613) 951-4626 (diane.galarneau@statcan.ca), Division de la statistique du travail.

La version en ligne d'octobre 2001 de *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 2, n° 10 (75-001-XIF, 5 \$ / 48 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Henry Pold au (613) 951-4608 (henry.pold@statcan.ca), Division de l'analyse des enquêtes auprès des ménages et sur le travail. ■

AUTRES COMMUNIQUÉS

Assurance-emploi

Août 2001 (données provisoires)

Après neuf mois de croissance presque continue, le nombre estimatif de Canadiens (données désaisonnalisées) recevant des prestations ordinaires d'assurance-emploi a diminué de 1,4 % en août pour atteindre 535 030. Le Manitoba (-6,4 %), l'Île-du-Prince-Édouard (-5,3 %) et le Québec (-3,7 %) ont enregistré les plus fortes diminutions mensuelles, tandis que la Saskatchewan et l'Alberta ont été les seules provinces à afficher des augmentations.

Nombre de bénéficiaires recevant des prestations ordinaires

	Août 2001 ^P	Juillet à août 2001	Août 2000 à août 2001
données désaisonnalisées			
	var. en %		
Canada	535 030	-1,4	7,8
Terre-Neuve	33 330	-3,5	-0,8
Île-du-Prince-Édouard	7 640	-5,3	-10,6
Nouvelle-Écosse	29 980	-1,9	-2,4
Nouveau-Brunswick	40 060	-0,2	16,0
Québec	186 150	-3,7	7,1
Ontario	122 810	-3,2	19,2
Manitoba	14 280	-6,4	1,6
Saskatchewan	12 040	1,0	-2,7
Alberta	25 110	1,9	-12,0
Colombie-Britannique	60 040	-1,0	6,7
Yukon	810	-2,4	-11,0
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	960	0,0	-24,4
données non désaisonnalisées			
Territoires du Nord-Ouest	510	2,0	-19,0
Nunavut	320	-13,5	-30,4

^P Données provisoires.

Comparativement à juillet, les prestations ordinaires versées se sont accrues de 1,0 % pour atteindre 693,6 millions de dollars. Le nombre de demandes initiales et renouvelées reçues a fléchi de 5,6 % pour se situer à 230 590.

Statistiques sur l'assurance-emploi

	Août 2000	Juillet 2001	Août 2001	Juillet à août 2001	Août 2000 à août 2001
données désaisonnalisées					
	var. en %				
Bénéficiaires ordinaires	496 390	542 520 ^P	535 030 ^P	-1,4	7,8
Montant versé de prestations ordinaires (en millions de \$)	596,5	686,6	693,6	1,0	16,3
Demandes reçues (en milliers)	222,7	244,4	230,6	-5,6	3,5
données non désaisonnalisées					
	var. en %				
Ensemble des bénéficiaires (en milliers)	603,5	680,1 ^P	687,6 ^P	1,1	13,9
Bénéficiaires ordinaires (en milliers)	452,0	493,1 ^P	485,4 ^P	-1,6	7,4
Demandes reçues (en milliers)	170,3	314,7	170,2	-45,9	-0,1
Montant versé (en millions de \$)	783,2	1 036,4	980,0	-5,4	25,1
données cumulatives (janvier à août)					
	2000	2001	2000 à 2001	var. en %	
Demandes reçues (en milliers)		1 597,7	1 789,8	12,0	
Montant versé (en millions de \$)		7 943,6	8 604,0	8,3	

^P Données provisoires.

Note: L'ensemble des bénéficiaires inclut tous les prestataires recevant des prestations de type ordinaire (par exemple, en raison d'un licenciement) ou des prestations spéciales (par exemple, pour cause de maladie).

Nota: Les données du programme des statistiques de l'assurance-emploi sont produites à partir de données administratives et peuvent de temps à autre subir l'effet des changements apportés à la *Loi sur l'assurance-emploi*. Par exemple, en mai 2001, la *Loi sur l'assurance-emploi* a été modifiée afin d'éliminer la règle de l'intensité, de remanier la modalité de remboursement des prestations, d'apporter de nouvelles règles concernant les parents qui réintègrent le marché du travail et pour harmoniser les règles concernant les pêcheurs à leur compte avec les changements apportés aux règles des prestations de maternité et des prestations parentales. Ces modifications ont pu avoir un effet sur le niveau des

prestations versées en juin. Cependant, les paiements rétroactifs versés en juin découlant de ces modifications ont été enlevés.

Le nombre de bénéficiaires représente toutes les personnes qui reçoivent des prestations d'assurance-emploi durant la semaine comprenant la quinzième journée du mois. Les prestations ordinaires versées représentent le montant total d'argent perçu par les individus durant le mois. Ces différentes périodes de référence doivent être prises en considération lorsque des comparaisons sont faites entre les séries.

Tout en demeurant à l'intérieur des paramètres de la *Loi sur l'assurance-emploi*, les provinces ou régions administratives de Développement des ressources humaines Canada possèdent une certaine autonomie dans l'application des procédures administratives touchant les demandes de renouvellement. Les mouvements dans les niveaux mensuels peuvent donc être attribuables à l'utilisation de procédures administratives différentes touchant les demandes de renouvellement d'une province ou d'une région à l'autre.

Données stockées dans CANSIM: tableaux 2760001 à 2760006, 2760009, 2760012, 2760015 et 2760016.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Gilles Groleau ou avec Jean Leduc au (613) 951-4090 ou composez sans frais le 1 866 873-8788 (travail@statcan.ca), Division de la statistique du travail. Télécopieur: (613) 951-2869. ■

Ventes et stocks des grands magasins

Septembre 2001

En septembre, les consommateurs ont freiné leurs dépenses effectuées dans les grands magasins, provoquant ainsi une chute 4,5 % des ventes par rapport à août. Ce deuxième repli en autant de mois constitue également le plus important recul depuis celui observé en novembre 1999 (-5,6 %), lorsque la restructuration ayant eu lieu dans le secteur était terminée. Les ventes de grands magasins de septembre ont totalisé 1,59 milliard de dollars (donnée désaisonnalisée), soit le niveau mensuel le plus bas depuis le début de 2001. La prudence des consommateurs à dépenser peut, en partie du moins, s'expliquer par les réactions aux événements tragiques du 11 septembre aux États-Unis et à un ralentissement général de la croissance des ventes au détail observé pendant les récents mois.

Les baisses de septembre et d'août (-3,2 %) semblent avoir ralenti le mouvement à la hausse des

ventes des grands magasins amorcé au printemps 2000. Auparavant, les ventes avaient connu un parcours à la baisse depuis septembre 1999, à la suite d'une période de hausses qui avaient prévalu pendant plus d'un an.

En dépit des reculs enregistrés en septembre et en août, les ventes des grands magasins du troisième trimestre ont progressé de 0,4 % par rapport à celles du deuxième trimestre et de 7,5 % comparativement aux ventes du troisième trimestre de 2000.

En septembre, les ventes non désaisonnalisées des grands magasins ont été supérieures de 3,3 % à celles de septembre 2000. À l'échelon provincial, les ventes étaient en hausse dans toutes les provinces, sauf au Nouveau-Brunswick (-1,1 %) et en Nouvelle-Écosse (-0,4 %). Le groupe formé de Terre-Neuve et de l'Île-du-Prince-Édouard (+16,9 %) a enregistré la plus importante progression d'une année à l'autre. La Saskatchewan (+6,0 %), la région formée de la Colombie-Britannique, du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut (+5,5 %) et l'Alberta (+5,4 %) ont été les seules autres provinces à avoir enregistré des augmentations d'une année à l'autre supérieures à la moyenne nationale.

Ventes des grands magasins incluant les concessions

	Sept. 2000	Sept. 2001	Sept. 2000 à sept. 2001	Janv. à sept. 2001	Janv.-sept. 2000 à janv.-sept. 2001
données non désaisonnalisées					
	millions de \$	var. en %	millions de \$	var. en %	
Canada	1 455,5	1 503,0	3,3	12 898,8	8,1
Terre-Neuve et l'Île-du-Prince-Édouard ¹	30,0	35,1	16,9	287,7	18,2
Nouvelle-Écosse	42,6	42,5	-0,4	362,4	2,2
Nouveau-Brunswick	35,4	35,0	-1,1	289,3	4,5
Québec	262,6	266,6	1,6	2 356,8	6,3
Ontario	630,5	646,7	2,6	5 486,1	7,3
Manitoba	57,3	58,2	1,5	525,1	7,3
Saskatchewan	48,8	51,7	6,0	459,5	9,2
Alberta	175,3	184,7	5,4	1 591,8	12,4
Colombie-Britannique, Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut ¹	173,0	182,5	5,5	1 540,1	9,6

¹ Pour des raisons de confidentialité, les données de Terre-Neuve et de l'Île-du-Prince-Édouard sont regroupées, comme le sont celles de la Colombie-Britannique, du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut.

Données stockées dans CANSIM: tableaux 760001 à 760004.

Pour obtenir des données ou des renseignements généraux, communiquez avec la Sous-section

des services à la clientèle au (613) 951-3549 ou composez sans frais le 1 877 421-3067 (detaillantsinfo@statcan.ca). Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Clérance Kimanyi au (613) 951-6363 (clerance.kimanyi@statcan.ca), Division de la statistique du commerce. ■

Acier en formes primaires

Semaine se terminant le 20 octobre 2001 (données provisoires)

La production d'acier en formes primaires pour la semaine se terminant le 20 octobre a atteint 311 301 tonnes métriques, soit 13,0 % de plus que la production de 275 531 tonnes de la semaine précédente et 1,4 % de plus que la production de 306 936 tonnes de la semaine correspondante de 2000. Le total cumulatif au 20 octobre était de 12 131 247 tonnes, en baisse de 10,8 % comparativement aux 13 601 513 tonnes produites durant la même période en 2000.

Pour obtenir des données ou des renseignements généraux, communiquez avec l'agent de diffusion au (613) 951-9497 ou composez sans frais le 1 866 873-8789 (manufact@statcan.ca). Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Nicole Boucher au (613) 951-4070 (nicole.boucher@statcan.ca), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

Livraisons de laine minérale y compris les isolants en fibre de verre

Septembre 2001

En septembre, les fabricants ont livré 2 679 757 mètres carrés de laine minérale de facteur R12 (RSI 2.1) en nattes, en hausse de 10,2 % comparativement aux 2 431 165 mètres carrés livrés en août, mais en baisse de 17,6 % par rapport aux 3 252 030 mètres carrés livrés en septembre 2000.

Les livraisons pour la période allant de janvier à septembre se situaient à 23 076 126 mètres carrés, en hausse de 10,6 % comparativement à la même période en 2000.

Données stockées dans CANSIM: tableau 3030004.

Le numéro de septembre 2001 de *Laine minérale y compris les isolants en fibre de verre*, vol. 53, n° 9 (44-004-XIB, 5 \$ / 47 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Pour obtenir des données ou des renseignements généraux, communiquez avec l'agent de diffusion au (613) 951-9497 ou composez sans frais

le 1 866 873-8789 (manufact@statcan.ca). Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Nicole Boucher au (613) 951-4070 (boucnic@statcan.ca), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

Incidence de la mobilité interprovinciale sur les gains des particuliers

1982 à 1995

Les personnes qui déménagent d'une province à l'autre ont de bonnes chances de gagner plus d'argent, selon leur âge et leur lieu d'origine, d'après un nouveau document de recherche.

Cette étude a révélé que la mobilité interprovinciale est associée à des variations statistiquement significatives et souvent importantes des gains des particuliers, et que ces effets varient selon l'âge, le sexe et la province d'origine.

Le rapport analyse les incidences des migrations interprovinciales en utilisant les données des personnes qui ont produit une déclaration de revenus, ce qui a permis de faire le suivi des gains lors du déménagement des particuliers d'une province à l'autre de 1982 à 1995.

Il tient compte également d'autres facteurs qui peuvent se répercuter sur les gains comme l'état matrimonial et l'âge, mais aussi des facteurs inobservables, tels que les compétences, qui ont joué constamment un rôle d'une année à l'autre.

Les avantages des déménagements étaient les plus nets chez les personnes provenant des provinces de l'Atlantique, du Québec et des Prairies, où les niveaux des gains étaient généralement plus faibles. Les données ont révélé que, dans certains cas, les gains des personnes qui ont déménagé ont augmenté de 50 % ou plus, en moyenne, dans l'année ayant suivi leur déménagement.

Les personnes qui ont quitté l'Alberta et la Colombie-Britannique, provinces dont les économies étaient généralement plus fortes, n'ont connu qu'une faible amélioration de leurs gains par rapport à celles qui y sont demeurées. À l'opposé, celles qui ont quitté l'Ontario, où les emplois étaient généralement bien rémunérés, ont vu leurs gains diminuer.

Les variations des gains étaient les plus considérables chez les hommes de moins de 25 ans, mais elles n'étaient pas non plus négligeables chez les hommes dans la trentaine et la quarantaine.

Les femmes n'ont pas fait aussi bonne figure. Les incidences de la mobilité interprovinciale étaient presque partout moins nettement positives, voire négatives, par comparaison avec les résultats enregistrés chez les hommes. Ces tendances selon le

sexe recoupaient le modèle des gains familiaux, où les femmes ont tendance à déménager dans l'intérêt de la carrière de leur conjoint, même au prix d'une diminution de leurs propres gains.

Les effets du déménagement étaient les plus semblables chez les groupes les plus jeunes d'hommes et de femmes – le point du cycle de vie où le contexte des décisions familiales a moins d'importance.

L'étude a aussi analysé les profils des gains réalisés avant et après le déménagement. Ces profils ont révélé que les personnes qui ont déménagé avaient des gains très semblables avant leur déménagement à ceux des personnes qui n'avaient pas déménagé de la province d'origine, et qu'elles se sont vite intégrées dans les marchés du travail locaux après leur déménagement. Ces conclusions renforcent la notion selon laquelle c'est, de fait, le déménagement même qui explique les

variations de gains et non pas les caractéristiques des personnes concernées.

Pour commander le document de recherche *L'incidence de la mobilité interprovinciale sur les gains des particuliers: estimations de modèles par panel pour le Canada*, n° 163 (11F0019MPF, 5 \$ / 25 \$), communiquez avec Hélène Lamadeleine au (613) 951-5231, Division des entreprises et du marché du travail. La version électronique du document (11F0019MIF01163, gratuit) est aussi accessible dans le site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca), sous *Nos produits et services, Documents de recherche gratuits*, puis *Conditions sociales*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Ross Finnie au (613) 533-6000, poste 74219, Université Queen's. ■

NOUVEAUX PRODUITS

L'incidence de la mobilité interprovinciale sur les gains des particuliers: estimations de modèles par panel pour le Canada, n° 163
Numéro au catalogue: **11F0019MIF01163**
(gratuit).

L'incidence de la mobilité interprovinciale sur les gains des particuliers: estimations de modèles par panel pour le Canada, n° 163
Numéro au catalogue: **11F0019MPF** (5\$/25\$).

Les enfants se portent-ils bien? Mobilité intergénérationnelle et bien-être de l'enfant au Canada, n° 171
Numéro au catalogue: **11F0019MIF01171**
(gratuit).

Les enfants se portent-ils bien? Mobilité intergénérationnelle et bien-être de l'enfant au Canada, n° 171
Numéro au catalogue: **11F0019MPF** (5\$/25\$).

Laine minérale y compris les isolants en fibre de verre, septembre 2001, vol. 53, n° 9
Numéro au catalogue: **44-004-XIB** (5\$/47\$).

Le commerce international de marchandises du Canada, août 2001
Numéro au catalogue: **65-001-XIB** (14\$/141\$).

Le commerce international de marchandises du Canada, août 2001
Numéro au catalogue: **65-001-XPB** (19\$/188\$).

L'emploi et le revenu en perspective, octobre 2001, vol. 2, n° 10
Numéro au catalogue: **75-001-XIF** (5\$/48\$).

Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par: -XIB ou -XIF représentent la version électronique en vente sur Internet, -XMB ou -XMF, la version micro-fiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB, la version électronique sur disquette et -XCB, la version électronique sur CD-ROM.

Pour commander les produits

Pour commander les produits par téléphone:

Ayez en main: • Titre • Numéro au catalogue • Numéro de volume • Numéro de l'édition • Numéro de VISA ou de MasterCard.

Au Canada et aux États-Unis, composez:	1 800 267-6677
Pour les autres pays, composez:	1 613 951-7277
Pour envoyer votre commande par télécopieur:	1 877 287-4369
Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte:	1 800 700-1033

Pour commander par la poste, écrivez à: Gestion de la circulation, Division de la diffusion, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet: écrivez à order@statcan.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca) sous les rubriques *Produits et services* et *Publications payantes* (\$).

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.

 Le Quotidien Statistique Canada	
Le Quotidien 1997 Pour 316 millions de Canadiens	
PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS	
• Transport urbain, 1998 Malgré le pic de la circulation, les Canadiens ont été de plus en plus efficaces en 1998, car l'efficacité des transports urbains a augmenté de 10 % par rapport à l'année précédente.	7
• Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'œuvre, 1998 À l'issue de la période de la hausse et de la baisse, le niveau de la productivité des entreprises a augmenté de 1,1 % en 1998 par rapport à l'année précédente.	6
AUTRES COMMUNIQUÉS	
Indice de confiance d'origine, mai 1999	10
Régimes de retraite et les dépenses de santé, 1998	10
Qualité de l'air, données, données de l'année 1998	11
Partis de l'année, 1997-1998	11
NOUVELLES PARUTIONS	
	12

Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001F.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à listproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez: subscribe quotidien prénom et nom.

Rédactrice: Julie Bélanger (613) 951-1187, julie.belanger@statcan.ca

Chef de la Diffusion officielle: Madeleine Simard (613) 951-1088, madeleine.simard@statcan.ca

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2001. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source: Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire: Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001F au catalogue, date et numéros de page.